PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER E 1:500e



LOT1	26,92		
-	1170,00	-	3646,50
1938,50	2-mi	-	31-c
t2 (32°- 45°)/tp	hc-10,50 hf-16,50 ha1-8,00 ha2-12,50	-	III+1C/1R+3S

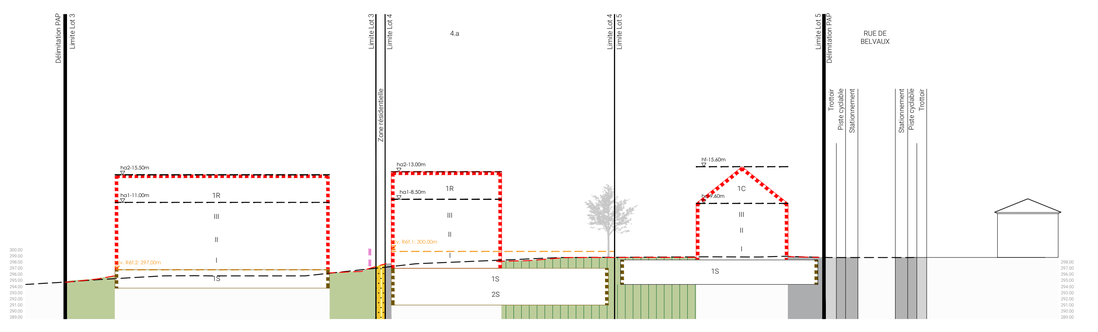
LOT2	15,77		
-	838,00	-	2933,00
806,00	1-mi	-	29-c
tp	ha1-10,50 ha2-15,00	-	III+1R+1S

LOT3	14,91		
-	403,00	-	1410,50
461,00	1-mi	-	8-c
tp	ha1-11,00 ha2-15,50	-	III+1R+1S

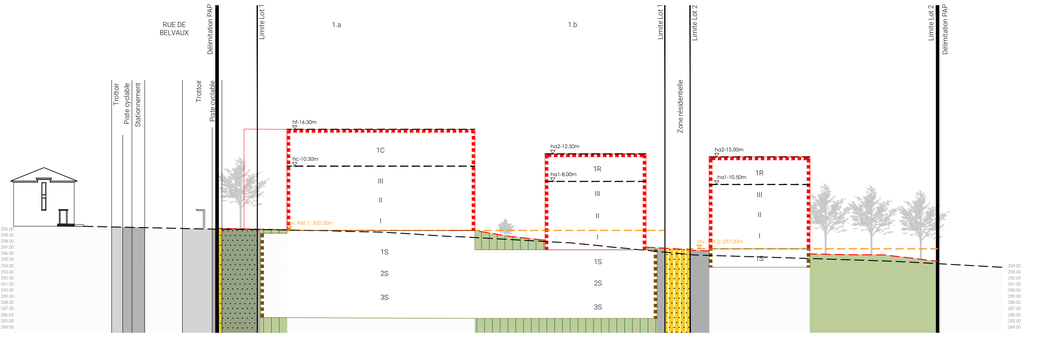
LOT4	21,96		
-	1041,00	-	3507,50
1283,00	1-mi; 1-mj	-	14-c
t2 (20°- 45°)/tp	hc-11,50 hf-17,50 ha1-8,50 ha2-13,00	-	III+1C/1R+2S

LOT5	11,35		
-	378,00	-	1563,00
965,00	1-mb	-	12-c
t2 (32°-45°)	hc-9,60 hf-15,60	-	III+1C+1S

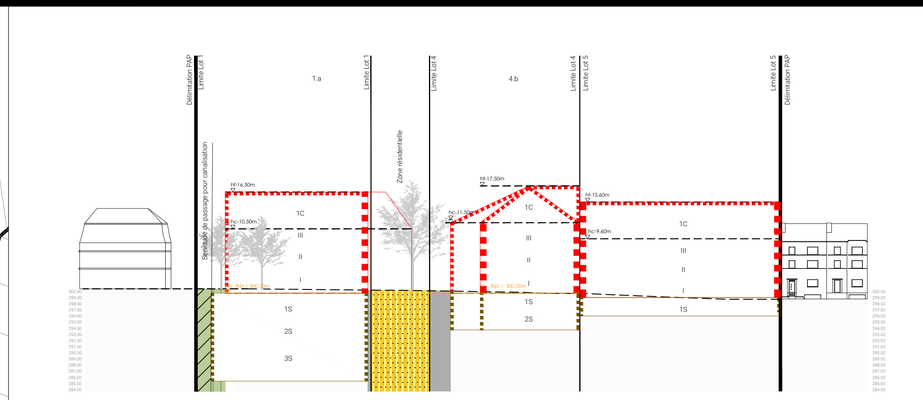
COUPE A-A' E 1:500e



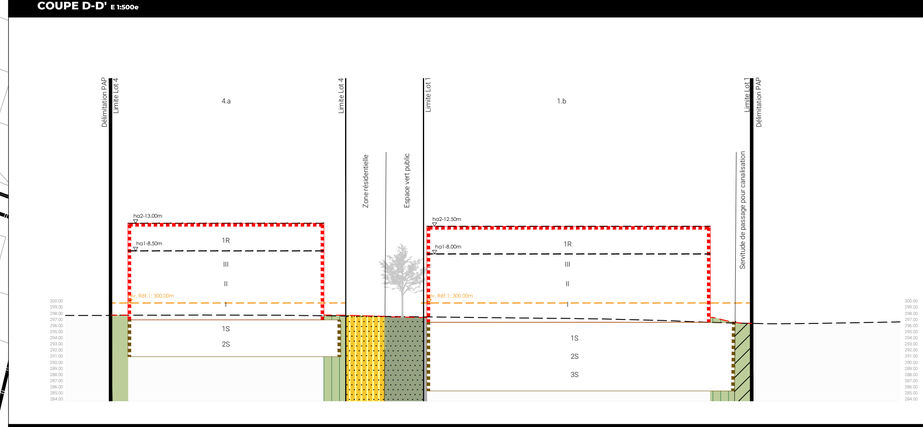
COUPE B-B' E 1:500e



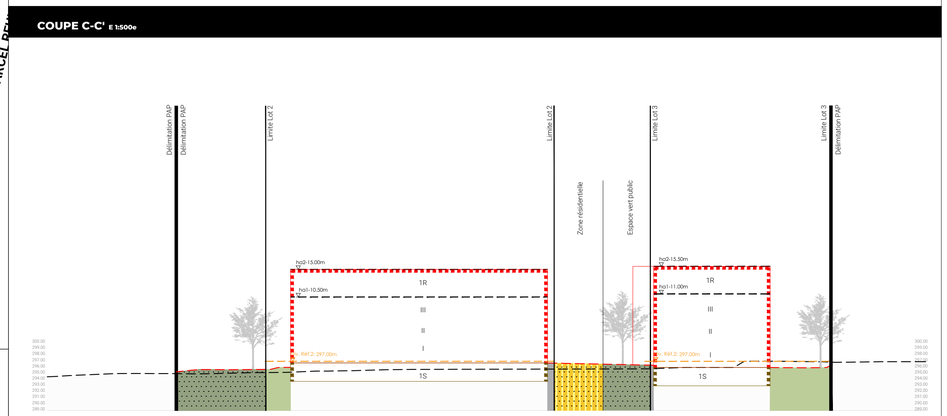
COUPE E-E' E 1:500e



COUPE D-D' E 1:500e



COUPE C-C' E 1:500e



LEGENDE-TYPE DU PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER SELON LE RGD DU 08.03.2017

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot



Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, nombre de niveaux pleins
- +1.2....R nombre d'étages en retrait
- +1.2....C nombre de niveaux sous combles
- +1.2....S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ho-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp toiture plate
- ts us.ts toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- lot existant
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- surface constructible brute à dédier au logement par construction
- surface constructible brute de logements par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- espace vert sur dalle parking
- espace extérieur pouvant être scellé
- aire de jeux
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée
- haie à conserver
- muret projeté
- muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude de passage
- servitude de passage
- élément non-aedificandi sauvegardé

Infrastructures techniques
- attention à cet ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées

2. Eléments complémentaires à la légende-type selon règlement Grand-Ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu d'un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Représentation
- terrain naturel (coupes)
- niveau de référence (plan)
- niveau de référence (coupes)
- localisation des coupes
- cotations
- cotations (dans détails)
- bâtiment à démolir
- arrêt de bus (à titre indicatif)
- entrées/sorties constructions souterraines
- plot (à titre indicatif)
- aménagements ruea projetées (à titre indicatif)

Hauteur des constructions
- x hauteur à l'acrotère du dernier niveau plein (coupes)
- x hauteur à l'acrotère de l'étage en retrait (coupes)

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert sur dalle parking
- alignement pour clôture

VILLE
D'ESCH SUR ALZETTE

01 Plannummer	- Index	13/10/2026 Änderungsdatum
URB_23_002_PAP_01_Pdm.dwg Zeichnungsname		
ISO FULL BLEED A1 (594 X 841 MM) Blattformat		TK gezeichnet
Partie graphique 1: Plan Bauteil		1:500 Maßstab
Partie graphique 2: Coupe		